Les randonnées équestres du Var

Les menhirs des Lamberts

Partez à cheval pour découvrir les richesses du plateau Lambert : ses menhirs, la souche de châtaignier de Madame de Sévigné



Cavalier et 2 chevaux à côté des menhirs des Lamberts au milieu d'une prairie (LL)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Collobrières

Départ : Parking de la Croix d'Anselme

Arrivée : Parking de la Croix d'Anselme

Parking conseillé : 6°21'21,777"E 43°14'19,001"N

Pratique : Randonnée équestre - Type : Boucle

Distance : 11.4 km - Durée : 3 h

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 251 m

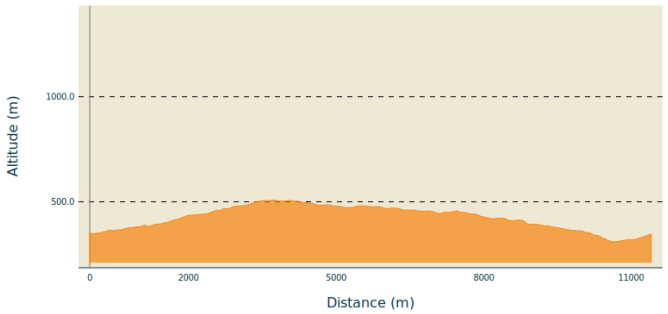

Altitude min 310 m Altitude max 508 m

DESCRIPTIF

Couleur du balisage : orange

Prenez l'étroit sentier (1) balisé en orange à travers la forêt de chênes, dans le prolongement des barres d'attache.

Montez légèrement en cheminant à travers les bruyères et sortez sur votre gauche (2) pour prendre la route goudronnée.

Après 400 m, prenez la piste DFCI des « Pounches » (3) (avec une barrière blanche), qui part sur votre droite. Continuez cette piste principale qui monte à travers la forêt de pins et de chênes verts. Vous pouvez observer les châtaigneraies toujours exploitées. La cueillette est interdite.

A la prochaine intersection, poursuivez tout droit sur la piste principale, en suivant le balisage orange. Profitez de cette large piste pour trotter ou galoper et admirer le paysage des Maures.

A votre arrivée sur les crêtes, observez sur votre gauche Notre-Dame des Anges, puis, commencez à redescendre vers le plateau Lambert. Observer sur votre droite une plantation de pins maritimes et sur votre gauche une forêt d'eucalyptus.
Le plateau Lambert a été reboisé suite à l'incendie de 1990, par l'INRA, à titre expérimental, en utilisant des essences importées (pin maritime, eucalyptus ou encore sapin de Douglas, résineux pouvant atteindre 100 m de hauteur).

Entamez la descente sur le plateau Lambert vers la grande prairie où trônent les menhirs.

Empruntez la piste qui descend sur la route goudronnée. Prenez ensuite sur votre droite (4) et passez devant la maison forestière.

Sur votre gauche se trouve le champ des Lamberts. Vous pouvez découvrir le site mégalithique du plateau Lambert où sont dressés 2 menhirs d'environ 3 m de hauteur chacun et datant du néolithique. Fascinants et mystérieux à la fois, ils sont les plus hauts de Provence et sont classés monuments historiques. En longeant le champ des menhirs, observez sur votre droite une forêt de cèdres. Au bout de ce chemin, vous trouverez des barres d'attache afin de faire une pause avec vos montures.

Reprenez votre chemin en suivant la piste sur la gauche (5), au poteau flèche directionnel. Vous continuez votre randonnée en laissant le champ des menhirs sur votre gauche et empruntez une petite descente à travers une forêt de chênes et de châtaigniers.

A l'intersection, tournez sur votre droite (6), à la cabane des chasseurs. Passez devant cette cabane et continuez votre chemin sur une jolie piste ensoleillée où vous pouvez trotter et galoper. Vous retrouvez sur votre gauche Notre-Dame des anges.

Arrivé à la prochaine intersection (7), prenez tout droit sur le chemin principal en suivant le balisage.

Au prochain poteau flèche directionnel, prenez la direction sur votre gauche (8), en suivant la piste de Valescure.

Descendez en direction de la rivière de la Verne que vous traversez. Prenez sur votre gauche (9) en longeant la D214 pendant 200 m, puis prenez le petit sentier parallèle (10), à gauche, sur 800 m. Vous êtes arrivé sur le parking de départ, à la Croix d'Anselme.

ACCÈS ROUTIER

Sortez de Collobrières en direction de Grimaud par la D14. Prenez la route sur votre droite (D 214), direction Chartreuse de la Verne. Garez-vous au parking de la Croix d'Anselme.

CARTE

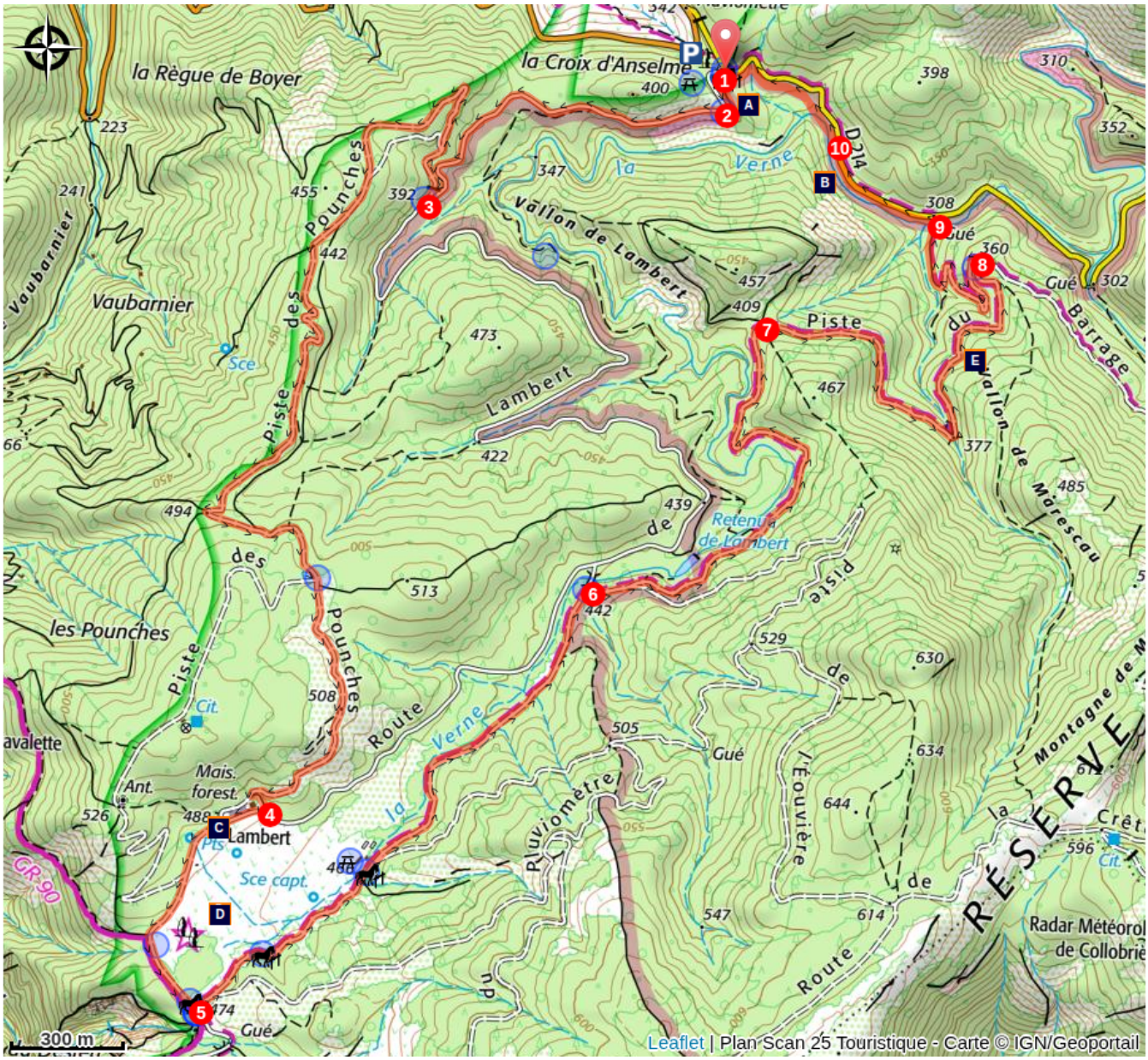

À DÉCOUVRIR

- **Myrte (A)**
- **Faune remarquable (B)**
- **La souche de châtaignier de Madame de Sévigné (C)**
- **Menhirs des Lambert (D)**
- **Arbousier commun (E)**

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


baignade interdite aux chevaux


Vérifier la météo


Emporter vos déchets

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- Bombe de sécurité
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- Seau pliable
- Chevaux habitués et équipés pour la pratique en extérieur

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Équestre: https://www.fref-france.com/
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

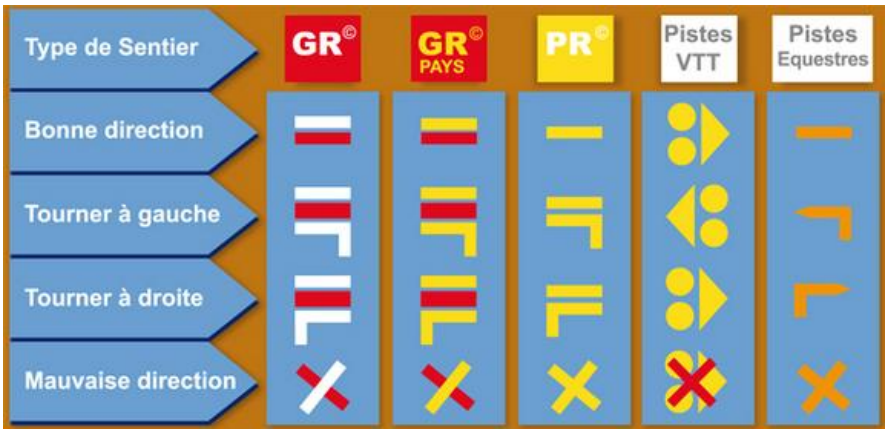

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.